

20.10.2017

VOILE SPORTIVE UNIVERSITAIRE

Composition de la commission mixte nationale (CMN)

F.F.Voile. : Bastien BOUCHARD - Bernard PORTE

FF Sport U : Eric LE ROI (SUAPS Caen, site universitaire de Cherbourg) - Jean-Marc SPAGNOL (Université La Rochelle) - Bertrand GAUTIER (Directeur National Adjoint) -

Entraîneurs nationaux : Louis BELTRAN (Université Poitiers) – Luc PILLOT (Université Nantes)

Invité permanent : Roland GALLIOT (arbitre fédéral)

1 – Règles communes aux 2 Championnats de France Universitaires (CFU)

1.1 – Documents à présenter

- la licence FF Voile et FF Sport U 2017-2018
- la carte d'étudiant 2017-2018

1.2 - Inscriptions

Les formulaires d'inscription et les modalités d'hébergement et de restauration seront téléchargeables sur le site des CR Sport U organisateurs ou sur le site de la FF Sport U : www.sport-u.com.

1.3 – Conditions de participation

La Commission Mixte Nationale de voile procédera à la sélection des équipages selon les critères suivants:

- Respect des modalités d'inscription mentionnées sur l'Avis de Course
- Date de paiement de l'acompte des frais d'inscription

1.4 – Modalités financières

Pour chaque épreuve les participants devront s'acquitter des frais suivants :

- acompte des frais d'inscription
- inscription (location des bateaux, hébergement, restauration,...)
- caution pour le bateau

L'ensemble de ces frais sera mentionné dans chaque avis de course.

1.5 – Forfait

Un forfait dans une épreuve entraîne obligatoirement les sanctions suivantes :

- non remboursement de l'acompte
- sanctions disciplinaires prises par la CMN (règle sportive FF Sport U commune).

1.6 – Composition des équipages

Les équipages peuvent être constitués en AS, en sélection de ville ou d'académie après accord du CR Sport U concerné.

La participation d'un étudiant d'une autre académie dans un équipage de match-racing pourra être accordée après demande écrite à la FF Sport U (bgautier@sport-u.com) après accord des CR Sport U et des A.S. concernés.

Cette mesure ne s'applique pas pour la course en flotte

Les équipages pourront être masculins, féminins ou mixtes

La permutation entre remplaçant et équipier est laissée à l'initiative du skipper. La composition de l'équipage qui sera sur l'eau devra être communiquée à l'organisateur lors du briefing.

1.7 – Bateaux

Les bateaux seront fournis par les organisateurs.

L'attribution des bateaux se fera par tirage au sort.

1.8 – Classement national des coureurs en voile universitaire (CNCVU)

Le classement national des coureurs prend en compte l'ensemble des compétitions universitaires inscrites au calendrier de la FF Sport U. C'est un classement individuel, chaque régatier (barreur ou équipier) accumule des points en fonction du nombre de participants aux épreuves. Le classement final s'effectuera sur les 3 meilleurs scores. Les 2 championnats de France seront affectés du coefficient 2.

Le barème et le classement sont disponibles sur le site de la FF Sport U www.sport-u.com rubrique sports individuels.

2 – Championnat de France « Match Racing »

Finale nationale (date à déterminer) A Antibes (CRSU de Nice)

2.1 – Organisation sportive

Elle comporte 2 phases :

- ◇ les sélectives / entraînements
- ◇ le championnat de France : Antibes (contact : ffsportu@unice.fr)

PHASE 1 : les sélectives / entraînements

Les épreuves sélectives et/ou entraînements sont ouverts à tous les équipages désireux de se perfectionner en match racing. Afin de connaître les dates disponibles, vous devez contacter les sites d'accueil : La Rochelle, les 24 et 25 mars (jmspano@univ-lr.fr), Antibes (ffsportu@unice.fr), Nantes, APCC (luc.pillot@univ-nantes.fr), Le Havre, Ligue de voile Normandie (elisemartin.lvn@gmail.com).

PHASE 2 : Le championnat de France

- Les équipages intéressés doivent faire acte de candidature auprès de la FFSU Nationale (bgautier@sport-u.com). La CMN procédera à la sélection des équipages selon l'ordre prioritaire suivant :
 - équipage ayant participé à une sélective ou un entraînement,
 - équipage ayant participé à une épreuve fédérale de match racing,
 - équipage faisant acte de candidature spontanée : dans ce cas, le skipper devra donner la composition de son équipage en mentionnant l'expérience vélique de chacun des équipiers.
- Une liste complémentaire sera établie en prévision de désistements.
- Au maximum, 2 équipages d'une même AS pourront être sélectionnés

Un titre sera décerné :

- **Champion de France Universitaire de match racing**

Un classement par filière sera également édité (meilleure université, meilleure école).

2.2 – Inscriptions

- Pour les sélectives / entraînements (phase 1) : l'inscription se fera directement auprès de la structure d'accueil
- Pour le CFU (phase 2) : le formulaire d'inscription sera téléchargeable sur le site du CR Sport U organisateur ou sur le site de la fédération : sport-u.com, rubrique sport ind./voile

L'engagement deviendra définitif à réception des droits d'inscription par l'organisateur.

2.3 – formule Sportive

Le championnat est « Open » : masculin, féminin ou mixte.

Lors de la finale, les bateaux seront constitués de **quatre ou cinq équipiers(es)** et d'un(e) remplaçant(e) éventuel(le). La limite de poids autorisé est de 350 kg par équipage.

Le nombre d'équipiers(es) sera constant pendant toute la durée de l'épreuve avec possibilité d'avoir un(e) remplaçant(e).

3 – Championnat de France « Habitable »

Du 24 au 27 mai 2018
Au Havre (CRSU de Rouen)

3.1 – Organisation sportive

PHASE 1 :

Les équipages désireux de participer au CFU « habitable » devront obligatoirement effectuer une épreuve académique ou inter-académique de course en flotte.

Liste des épreuves :

Cherbourg, 11-15 octobre 2017 (contact : olivier.gosselin@unicaen.fr)

La Rochelle, 21 octobre 2017 et 27/28 janvier 2018 (contact : jmspano@univ-lr.fr)

Le Havre, 24 et 25 mars 2018 « Voiles étudiantes du Havre » (contact : CRSU Rouen, jerome@sportu-normandie.com , Ligue de voile Normandie, elisemartin.lvn@gmail.com)

Pornichet, 3 et 4 février 2018 « Défi Voile étudiants » (contact : ffsu-crsu@univ-nantes.fr)

Cette liste n'étant pas exhaustive, une mise à jour sera disponible sur le site de la FF Sport U (www.sport-u.com).

PHASE 2 :

20 équipages au plus seront retenus pour le championnat de FRANCE

Une liste complémentaire sera établie en prévision de désistements.

Priorité à l'inscription d'un seul équipage par établissement si le nombre d'inscrits est trop important (prise en compte des dates d'inscription pour le départage si plusieurs AS sont concernées)

Deux titres seront décernés :

- **Champion de France Universitaire de voile habitable, équipage « OPEN »**
- **Champion de France Universitaire de voile habitable, équipage « Féminin »**

3.2 – Inscriptions

L'ensemble des frais sera mentionné sur le bulletin d'inscription (la restauration – midi et soir -, les frais techniques d'organisation, la location des bateaux et la caution).

3.3 – Formule sportive

Le championnat est « OPEN » et « Féminin »

Lors de la finale, les bateaux seront constitués de **quatre ou cinq équipiers(es)** et d'un(e) remplaçant(e) éventuel(le). Le nombre d'équipiers(es) sera constant pendant toute la durée de l'épreuve.

Un(e) étudiant(e) ne pourra barrer qu'un bateau par AS lors de différentes sélectives (*c'est le couple barreur-AS, ville ou académie qui est sélectionné*). La limite de poids autorisé est de 350 kg par équipage.

4 - Voile légère (Planche à voile, catamaran, dériveur)

4.1 Phase de conférences

Dans le but de proposer une pratique alternative à la voile habitable, les conférences sont invitées à développer des formules attractives du type régates inter-séries, par équipes, raids, flotte collective, etc.... Ce niveau de compétition ne débouche pas sur une phase nationale mais devrait, si les effectifs le justifient, aboutir à une Coupe de France de voile légère dans les prochaines années.

4.2 Transmission des résultats

Les résultats complets seront transmis par les CRSU à la FF Sport U afin d'intégrer les participants au Classement National des Coureurs Universitaires (nom, prénom et établissement).

5 - Programme international

5.1 FISU

Le championnat du monde universitaire aura lieu à Cherbourg (France), du 1^{er} au 5 septembre 2018. La formule compétitive sera de la « course en flotte » catégories « OPEN » et « Féminin » sur J 80.

Les équipages intéressés par une sélection en équipe de France devront participer au championnat de France universitaire et être constitués d'au moins 2 équipiers(es), dont le barreur, présents sur le championnat de France.

La sélection sera déterminée par la commission mixte nationale. Pour toutes informations contacter : bgautier@sport-u.com

5.2 Coupe d'Europe

Le Trophée de l'île Pelée se déroulera du 11 au 15 octobre 2017 à Cherbourg. La licence FF Sport U et la carte d'étudiant 2016-2017 seront valables.

Renseignements et inscriptions auprès d'Olivier Gosselin : olivier.gosselin@unicaen.fr